



## MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2020-50

**Extrait du registre des délibérations**  
Séance du 21 décembre 2020

L'an deux-mil-vingt le vingt et un décembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle d'animation de la commune sous la présidence de Gary LEROUX, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 15  
Nombre de Membres présents : 15  
Nombre de Membres Votants : 15  
Date de la Convocation : 17 décembre 2020

Présents : M. Gary LEROUX, M. Patrick VERNOUX, Mme Sandra PENIN, M. Jérôme CHAVANEL, Mme Annick FALCAND, Mme Dominique MICHEL, M. Christophe TRIPOZ, M. Sylvain BELFIS, M. Franck BOUVARD, Mme Nathalie AUPOIL-DANTHON, M. Vincent GUICHARDAN, Mme Florence PIRAT, Mme Laurie PASCAL, Mme Sandra RUCH, M. Bruno BOURY,

Excusés :

Secrétaire de séance : M. Jérôme CHAVANEL

**COMPOSITION DU COMITE CONSULTATIF COMMUNAL  
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES (CCCSPV)  
DU CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION NON INTEGRE (CPINI)**

Vu l'arrêté ministériel du 7 novembre 2005 portant organisation des comités consultatifs communaux et intercommunaux de sapeurs-pompiers volontaires ;

Considérant que la mission du CCCSPV est de donner des avis sur toutes les questions relatives aux sapeurs-pompiers volontaires du corps communal à l'exception de celles intéressant la discipline ;

Considérant le fait que ce comité, présidé par le Maire, doit comprendre un nombre égal de représentants de la commune et de représentants élus des sapeurs-pompiers volontaires du corps communal ;

Monsieur le Maire informe que les sapeurs-pompiers volontaires ont élu le 16 décembre 2020, trois membres représentants chaque grade, le chef de corps étant membre de droit :

- Nicolas Daujat, adjudant ;
- Eric Janody, sergent ;
- Laurent Rebillard, caporal.

Trois suppléants ont également été nommés :

- Michel Girard, adjudant ;
- Patrick Perret, sergent,
- Pauline Sulpice, 2ème classe.

Délibération certifiée exécutoire  
Reçue en Préfecture le  
Publiée le

Le Maire,  
G LEROUX



## MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2020-50

Il convient de nommer trois représentants titulaires et trois représentants suppléants de la commune au CCSPV.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de nommer en tant que représentants de la commune au Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires :

**Titulaires :**

- Laurie Pascal,
- Nathalie Aupoil-Danthon,
- Christophe Tripoz.

**Suppléants :**

- Sylvain Belfis,
- Sandra Penin
- Florence Pirat.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gary LEROUX.



Délibération certifiée exécutoire

Reçue en Préfecture le 20 DEC. 2020

Publiée le

Le Maire,  
G LEROUX

